

Médiatiks : Concours académique des médias scolaires

Délégation à l'EMI

CLEMI

Affaire suivie par : Anna Romani

Tél : 01 57 02 66 28

Mél : clemicreteil@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco

94 010 Créteil Cedex

Texte adressé à Mesdames et messieurs les proviseurs des lycées, lycées professionnels ; les directeurs d'EREA et de l'ERPD, Mesdames et messieurs les principaux des collèges, Mesdames et messieurs les directeurs d'école s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs académiques, directeurs académiques des services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis, du Val de Marne.

Références :

Circulaire MENE2202370C « Une nouvelle dynamique pour l'éducation aux médias et à l'information. Généralisation de l'éducation aux médias et à l'information » publiée au BO du 24 janvier 2022.

Concours académique des médias scolaires Médiatiks

- Ouverture des inscriptions le 20 novembre 2024
- Envoi des productions jusqu'au 23 mars 2025
- Réunion du jury académique : le 2 avril 2025
- Cérémonie de remise des prix : le 20 mai 2025

Impulser et valoriser les productions médiatiques réalisées en milieu scolaire

Le concours académique Médiatiks a pour objectif d'encourager le développement des médias scolaires dans la diversité de leurs supports et ainsi de favoriser la liberté d'information et d'expression des élèves. Il permet de repérer et de valoriser les médias scolaires ; de recenser les besoins notamment en matière de formation et d'accompagnement ; de favoriser les collaborations entre les différents acteurs concernés par le développement des médias scolaires : acteurs éducatifs, institutionnels, associatifs et médiatiques.

Un concours ouvert à tous les médias réalisés par des élèves

Le concours est ouvert à tous les élèves de l'académie, répartis en quatre catégories :

- Ecole (maternelle et élémentaire)
- Collège (y compris 3^e prépa-pro)
- Lycée (professionnel, général et technologique)
- Autres établissements (SEGPA, CFA, EREA, LEA, IME, ULIS, UPE2A, classe d'hôpital ou d'établissement pénitentiaire, maison rurale...)

Tous les types de médias réalisés par des élèves de l'académie dans le courant de l'année scolaire 2024-2025 peuvent participer, répartis en quatre catégories de supports :

- production écrite (journaux imprimés et/ou en ligne)

- production audio (radio, podcast)
- production vidéo (web TV, reportage vidéo)
- reportage photo

L'équipe du CLEMI de l'académie de Créteil peut être sollicitée tout au long de l'année pour accompagner la création de médias scolaires.

Sélection et mise en valeur des productions réalisées par les élèves

Un jury composé de journalistes, de professeurs, d'élèves élus du CAVL et de représentants d'associations récompensera les meilleurs médias de l'académie de Créteil par catégorie (journaux imprimés, journaux en ligne, webradio/podcast, web tv, reportage photographique) et par niveau scolaire (école, collège, lycée, autres établissements).

Tous les médias participants reçoivent à l'issue du concours une fiche-conseil rédigée par le jury.

Les équipes de rédactions des publications lauréates reçoivent des lots financés par le rectorat et offerts par les partenaires du concours Médiatiks de l'académie de Créteil. Elles sont conviées à la cérémonie de remise des prix organisée à la Bibliothèque nationale de France (BnF) qui aura lieu le 20 mai 2025 (sous réserve des conditions sanitaires).

Les premiers prix de chaque catégorie¹ sont ensuite présentés à la phase nationale du concours Médiatiks organisée par le CLEMI.

Le concours Médiatiks de l'académie de Créteil organisé par le Clemi est soutenu par la BnF, le CAVLC de l'académie de Créteil et l'association Jets d'encre.

Informations et inscriptions : <https://clemi.ac-creteil.fr/spip.php?article1062>

La référente académique EMI

Elodie Gautier

¹ A l'exception de la catégorie « reportage photo » non présente à la phase nationale du concours.